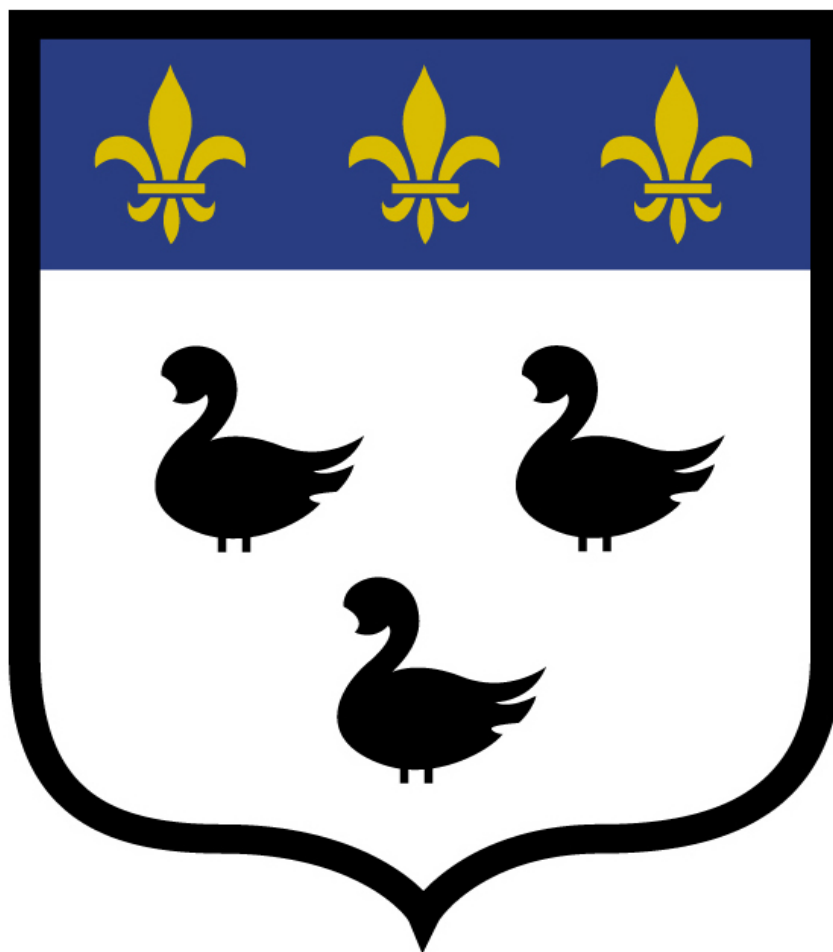


Ville de LAON

SERVICE GESTION DU PARKING SOUTERRAIN



COMPTE ADMINISTRATIF

Exercice 2015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Laon

POSTE COMPTABLE DE LAON MUNICIPALE ET BANLIEUE

M 4

Compte Administratif

Service Gestion du Parking Souterrain

ASSUJETTI A LA TVA

**ANNEE
2015**

SOMMAIRE	Pages
<u>I - Informations générales</u>	5
- Modalités de vote du compte administratif	6
<u>II - Présentation générale du compte administratif</u>	7
A1 - Vue d'ensemble - Sections	9
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	10
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	11
B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses	12
B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes	13
<u>III - Vote du compte administratif</u>	15
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	16
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
<u>IV - Annexes</u>	27
A - Eléments du bilan	27
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	27
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la réparation de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthode utilisée pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4 - Equilibre des opérations financières	35
A5.1 - Etats dépenses, recettes services eau et assainissement	Sans Objet
A5.2 - Etats dépenses, recettes services eau et assainissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	38
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	39
A8 - Variation du patrimoine R2313-3 - Entrées - sorties	40
A9 - Variation du patrimoine L300-5 - Entrées - sorties	41
- Etat de l'actif	42
- Etat des reprises de subvention	43
- Etat des restes à réaliser	44
A 10 - Etat des travaux en régie	46
B - Engagement hors bilan	Sans Objet
C - Autres éléments d'information	47
C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N	48
C1.2 - Etat du personnel de la collec. ou de l'étab. de rattach.	50
C2 - Liste des organismes avec engagements financiers pris	51
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	51
C4 - Présentation agrégée budget principal et budgets annexes	Sans Objet
Tarifs	52
D - Arrêté et signatures	53

INFORMATIONS

GENERALES

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

	<p>POUR MEMOIRE</p>
<p>I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1). - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1). - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2) <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>.....</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".</p> <p>III - Les provisions sont (2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) - budgétaires (délibération n° du) (2). <p>(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article". (2) Rayer la mention inutile</p>	

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 137 744.34	g 137 744.34	
	Section d'investissement	b 22 030.32	h 42 523.58	20 493.26

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j 326 301.15 (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d 159 774.66	=g+h+i+j 506 569.07	346 794.41

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k
	Section d'investissement	f	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=a+c+e 137 744.34	=g+i+k 137 744.34	
	Section d'investissement	=b+d+f 22 030.32	=h+j+l 368 824.73	346 794.41
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f 159 774.66	=g+h+i+j+k+l 506 569.07	346 794.41

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	---------------------------------	--------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	59 134.20	56 794.52			2 339.68
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	38 521.66	38 521.66			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00	4.58			15.42
Total des dépenses de gestion courante		97 675.86	95 320.76			2 355.10

Total des dépenses réelles d'exploitation		97 675.86	95 320.76			2 355.10
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	42 423.58	42 423.58			
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		42 423.58	42 423.58			
TOTAL		140 099.44	137 744.34			2 355.10
Pour information						
D 002	Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	66 800.00	62 067.54			4 732.46
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 040.00	22 231.92			-191.92
Total des recettes de gestion courante		88 840.00	84 299.46			4 540.54
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 000.00	41 185.44			-2 185.44
Total des recettes réelles d'exploitation		127 840.00	125 484.90			2 355.10
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44			
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 259.44	12 259.44			
TOTAL		140 099.44	137 744.34			2 355.10
Pour information						
R 002	Excédent d'exploitation reporté de N-1					

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	356 465.29	9 450.88		347 014.41
Total des dépenses d'équipement		356 465.29	9 450.88		347 014.41
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	320.00		180.00
Total des dépenses financières		500.00	320.00		180.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'investissement		356 965.29	9 770.88		347 194.41
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44		
Total des dépenses d'ordre d'investissement		12 259.44	12 259.44		
TOTAL		369 224.73	22 030.32		347 194.41
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (165)	500.00	100.00		400.00
Total des recettes financières		500.00	100.00		400.00
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		500.00	100.00		400.00
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	42 423.58	42 423.58		
Total des recettes d'ordre d'investissement		42 423.58	42 423.58		
TOTAL		42 923.58	42 523.58		400.00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		326 301.15			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	56 794.52		56 794.52
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	38 521.66		38 521.66
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4.58		4.58
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.		42 423.58	42 423.58
	Dépenses d'exploitation - Total	95 320.76	42 423.58	137 744.34

+

D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	137 744.34
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		12 259.44	12 259.44
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	320.00		320.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	9 450.88		9 450.88
	Dépenses d'investissement - Total	9 770.88	12 259.44	22 030.32

+

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 030.32
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	62 067.54		62 067.54
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 231.92		22 231.92
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 185.44	12 259.44	53 444.88
	Recettes d'exploitation - Total	125 484.90	12 259.44	137 744.34

+

R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	137 744.34
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	100.00		100.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		42 423.58	42 423.58
	Recettes d'investissement - Total	100.00	42 423.58	42 523.58

+

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	326 301.15
---	-------------------

+

Affectation aux comptes 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	368 824.73
---	-------------------

VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	59 134.20	56 794.52			2 339.68
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	17 746.00	16 968.50			777.50
6061	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	13 758.70	12 981.20			777.50
6063	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	3 987.30	3 987.30			
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT					
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	17 963.20	17 293.37			669.83
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 350.00	1 350.00			
6156	SUR BIENS IMMOBILIERS	12 394.38	11 724.55			669.83
6156	MAINTENANCE					
6161	PRIMES D'ASSURANCES	4 218.82	4 218.82			
6161	MULTIRISQUES					
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 225.00	1 224.32			0.68
6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 225.00	1 224.32			0.68
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS					
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	22 200.00	21 308.33			891.67
63512	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)					
63512	IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES)	22 000.00	21 141.73			858.27
63512	TAXES FONCIERES					
6378	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)					
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	200.00	166.60			33.40
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	38 521.66	38 521.66			
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	38 521.66	38 521.66			
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	38 521.66	38 521.66			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00	4.58			15.42
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00	4.58			15.42
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	20.00	4.58			15.42
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65	97 675.86	95 320.76			2 355.10
	TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022	97 675.86	95 320.76			2 355.10

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	42 423.58	42 423.58			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	42 423.58	42 423.58			
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	42 423.58	42 423.58			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		42 423.58	42 423.58			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		42 423.58	42 423.58			
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		140 099.44	137 744.34			2 355.10

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation	reporté de N-1
---	----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	66 800.00	62 067.54			4 732.46
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES	66 800.00	62 067.54			4 732.46
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES LOCATIONS DIVERSES	66 800.00	62 067.54			4 732.46
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 040.00	22 231.92			-191.92
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 040.00	22 231.92			-191.92
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	22 040.00	22 231.92			-191.92
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		88 840.00	84 299.46			4 540.54
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 000.00	41 185.44			-2 185.44
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 000.00	41 185.44			-2 185.44
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	39 000.00	40 351.44			-1 351.44
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		834.00			-834.00
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		127 840.00	125 484.90			2 355.10

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44			
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	12 259.44 12 259.44	12 259.44 12 259.44			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 259.44	12 259.44			

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	140 099.44	137 744.34				2 355.10
--	-------------------	-------------------	--	--	--	-----------------

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation	reporté de N-1	
--	----------------	--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	356 465.29	9 450.88		347 014.41
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	356 465.29	9 450.88		347 014.41
2131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS BATIMENTS	355 094.06	8 154.87		346 939.19
2154	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES MATERIEL INDUSTRIEL	1 371.23	1 296.01		75.22
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		356 465.29	9 450.88		347 014.41
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	320.00		180.00
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00 500.00	320.00 320.00		180.00 180.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		500.00	320.00		180.00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		356 965.29	9 770.88		347 194.41

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44		
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	12 259.44	12 259.44		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	12 259.44	12 259.44		
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D				
13918	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES	12 259.44	12 259.44		
	<i>Charges transférées</i>				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	12 259.44	12 259.44		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	369 224.73	22 030.32		347 194.41
---	------------	-----------	--	------------

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	100.00		400.00
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00 500.00	100.00 100.00		400.00 400.00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	500.00	100.00		400.00
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	500.00	100.00		400.00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	42 423.58	42 423.58		
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	42 423.58	42 423.58		
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	40 649.24	40 649.24		
28154	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL. MATERIEL INDUSTRIEL	1 305.67	1 305.67		
28184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	108.67	108.67		
28188	AUTRES	360.00	360.00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		42 423.58	42 423.58		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		42 423.58	42 423.58		

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	42 923.58	42 523.58		400.00
---	-----------	-----------	--	--------

Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	326 301.15
---	------------

ANNEXES

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)															
[...]															
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)															
1641 Emprunts en euros (total)															
[...]															
1643 Emprunts en devises (total)															
[...]															
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)															
[...]															
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
[...]															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)															
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)															
[...]															
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
[...]															
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)															
1681 Autres emprunts (total)															
[...]															
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
[...]															
1687 Autres dettes (total)															
[...]															
Total général															

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)													
[...]													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
[...]													
1643 Emprunts en devises (total)													
[...]													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)													
[...]													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
[...]													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1675 Dettes pour METP et PPP (total)													
[...]													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
[...]													
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)													
1681 Autres emprunts (total)													
[...]													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
[...]													
1687 Autres dettes (total)													
[...]													
Total général													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
...														
Barrière simple (B)														
...														
Total B														
Option d'échange (C)														
...														
Total C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
...														
Total D														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
...														
Total E														
Autres type de structures (F)														
...														
Total F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.5

A1.5 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dette restante
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2- AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : Biens inférieur à : 1 500 euros Biens ou catégories de biens amortis : Durée : - Bâtiments durables :60 ans - Matériel industriel :10 ans - Mobilier de bureau :10 ans - Matériel informatique :5 ans - Logiciels :2 ans	23 septembre 2002 23 septembre 2002

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.1 A3.2

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
		NEANT				
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
		NEANT				
Dépréciations (2)						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
			NEANT			

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

OPERATIONS

FINANCIERES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits exerc. (hors RAR)	Réalizations (hors RAR)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		12 259.44	12 259.44
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	12 259.44	12 259.44
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	<i>12 259.44</i>	<i>12 259.44</i>
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 259.44			12 259.44

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits exerc. (hors RAR)	Réalisations (hors RAR)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		42 423.58	42 423.58
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		42 423.58	42 423.58
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	42 423.58	42 423.58
28131	BATIMENTS	40 649.24	40 649.24
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	1 305.67	1 305.67
28184	MOBILIER	108.67	108.67
28188	AUTRES	360.00	360.00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	42 423.58		326 301.15		368 724.73

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 12 259.44
Ressources propres disponibles	IV 368 724.73
Solde (IV - II)	V 356 465.29

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
NEANT							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)

Date de la délibération :...../..../....

CHAPITRE	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés	
DEPENSES 4581 + N° opération						
(nature des travaux)						
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						
		NEANT				
RECETTES 4582 + N° opération						
- Financement par le tiers						
- Financement par d'autres tiers						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (2763)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.1 – ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS

Modalités d’acquisition	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l’amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

NEANT

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée de l’amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l’urbanisme) – ENTREES	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l’urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.1 – ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)

Modalités d’acquisition	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l’amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation		NEANT		
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée de l’amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation			NEANT				
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Exercice : 2015 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2131 BATIMENTS

Numéro inventaire	Numéro immo.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2015	V.N.C. au 31/12/2015
1*06	1*06	PARKING SOUTERRAIN	PARKING SOUTERRAIN-BATIMENT DURABLE	2 358 794,70	01-01-1988	60	39 313,24	1 015 019,69	1 343 775,01	1 304 461,77
4326	4326	REPLACEMENT ALARME INTRUSION ATS 1002	BIENS DE FAIBLE VALEURS	1 231,00	19-11-2010	1	0,00	1 231,00	0,00	0,00
5717	5717	INTERPHONE ANALOGIQUE PARKING	BIENS DE FAIBLE VALEURS	410,00	25-07-2013	1	0,00	410,00	0,00	0,00
5908	5908	BORNE DE CHARGE VEHICULE ELECTRIQUE	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 626,00	08-11-2013	10	162,00	162,00	1 464,00	1 302,00
6105	6105	CRÉATION D'UN TABLEAU DE PROTECTION	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	3 929,00	23-12-2013	10	392,00	392,00	3 537,00	3 145,00
6106	6106	DÉTECTION INCENDIE	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 480,19	30-12-2013	10	248,00	248,00	2 232,19	1 984,19
6741	6741	BORNE DE CHARGE EXISTANTE DE LA PLACE	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	5 340,82	28-01-2014	10	534,00	0,00	5 340,82	4 806,82
6918	6918	HUBLOTS PHOBOS LED 22w IP 65	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 446,29	11-04-2014	10	0,00	0,00	2 446,29	2 446,29
6919	6919	INSTALLATION D'UNE VIDEO SURVEILLANCE	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	8 636,74	22-08-2014	10	0,00	0,00	8 636,74	8 636,74
6920	6920	DETECTEURS D'OUVERTURE IM1640 PAG	BIENS DE FAIBLE VALEURS	184,80	22-08-2014	1	0,00	0,00	184,80	184,80
6921	6921	POMPE KP 150 AV1 AVEC FLOTTEUR VERTICAL	BIENS DE FAIBLE VALEURS	356,64	12-08-2014	1	0,00	0,00	356,64	356,64
7119	7119	BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 706,00	02-07-2015	10	0,00	0,00	1 706,00	1 706,00
7197	7197	HUBLOT JUMBO	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 811,60	11-09-2015	10	0,00	0,00	2 811,60	2 811,60
7549	7549	EXTENSION CONTRÔLE D'ACCES	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 678,74	26-01-2015	10	0,00	0,00	2 678,74	2 678,74
7550	7550	DETECTEUR DE GAZ	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	859,00	10-03-2015	10	0,00	0,00	859,00	859,00
Total				2 393 491,52			40 649,24	1 017 462,69	1 376 028,83	1 335 379,59

Exercice : 2015 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2154 MATERIEL INDUSTRIEL

Numéro inventaire	Numéro immo.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2015	V.N.C. au 31/12/2015
2126	2126	AUTOLAVEUSE SWINGO	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	13 023,67	29-07-2005	10	1 305,67	11 718,00	1 305,67	0,00
4729	4729	CHARGEUR AUTOLAVEUSE TASKI SWINGO	BIENS DE FAIBLE VALEURS	544,19	19-10-2011	1	0,00	544,19	0,00	0,00
7116	7116	EXTINCTEUR PARKING SOUTERRAIN	BIENS DE FAIBLE VALEURS	1 076,55	11-02-2015	1	0,00	0,00	1 076,55	1 076,55
7551	7551	POMPE SUBMERSIBLE EAUX CLAIRES ET USEES AVEC FLOTT	BIENS DE FAIBLE VALEURS	219,46	29-05-2015	1	0,00	0,00	219,46	219,46
Total				14 863,87			1 305,67	12 262,19	2 601,68	1 296,01

Exercice : 2015 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2184 MOBILIER

Numéro inventaire	Numéro immo.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2015	V.N.C. au 31/12/2015
2190	2190	MOBILIER DE BUREAU	PARKING SOUTERRAIN-MOBILIER DE BUREAU	1 044,67	23-09-2005	10	108,67	936,00	108,67	0,00
3255	3255	VESTIAIRE	BIENS DE FAIBLE VALEURS	179,10	23-04-2008	1	0,00	179,10	0,00	0,00
Total				1 223,77			108,67	1 115,10	108,67	0,00

Exercice : 2015 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2188 AUTRES

Numéro inventaire	Numéro immo.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2015	V.N.C. au 31/12/2015
2189	2189	ASPIRATEUR	BIENS DE FAIBLE VALEURS	351,98	15-09-2005	1	0,00	351,98	0,00	0,00
4447	4447	LAMELLES ARRIERES, MOTEUR, TURBINE SWINGO 2500	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 252,39	31-03-2011	10	125,00	447,00	805,39	680,39
4497	4497	TOP STORE	BIENS DE FAIBLE VALEURS	126,51	13-05-2011	1	0,00	126,51	0,00	0,00
4582	4582	ESCABEAU MARCHE PIED 6 MARCHES	BIENS DE FAIBLE VALEURS	92,00	01-07-2011	1	0,00	92,00	0,00	0,00
5517	5517	STORES VENITIEN L1900XH1100CDE DROITE V003	BIENS DE FAIBLE VALEURS	122,81	20-03-2013	1	0,00	122,81	0,00	0,00
5624	5624	STORE VENITIENS L2200XH1100	BIENS DE FAIBLE VALEURS	142,07	24-05-2013	1	0,00	142,07	0,00	0,00
5807	5807	JEU DE BATTERIES AVEC ENTRETIEN	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 354,77	18-09-2013	10	235,00	235,00	2 119,77	1 884,77
Total				4 442,53			360,00	1 517,37	2 925,16	2 565,16

TOTAL GENERAL				2 414 021,69			42 423,58	1 032 357,35	1 381 664,34	1 339 240,76
----------------------	--	--	--	---------------------	--	--	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ETAT DES REPRISES

Exercice : 2015 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 1318 AUTRES

Numéro inventaire	Numéro immo.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2015	V.N.C. au 31/12/2015
2626		SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	SUBVENTION INVESTISSEMENT	735 566,51	01-01-1989	60	12 259,44	318 745,44	416 821,07	404 561,63
Total				735 566,51			12 259,44	318 745,44	416 821,07	404 561,63

TOTAL GENERAL				735 566,51			12 259,44	318 745,44	416 821,07	404 561,63
----------------------	--	--	--	-------------------	--	--	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

**ARRETE DE REPORT DEFINITIF DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
de 2015 sur 2016**

Imputation M4 Investissement - Budget Gestion du Parking Souterrain		
Nature	Libellé	Total
	<i>NEANT</i>	
TOTAL		0,00 €

**ARRETE DE REPORT DEFINITIF DES RECETTES D'INVESTISSEMENT
de 2015 sur 2016**

Imputation M4 Investissement - Budget Gestion du Parking Souterrain		
Nature	Libellé	Total
	<i>NEANT</i>	
TOTAL		0,00 €

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (1)	Libellé (1)	Dépenses Mandats émis	Recettes émis	Titres
011	Charges à caractère général			
(...)				
012	Charges de personnel et frais assimilés			
(...)				
65	Autres charges de gestion courante			
(...)				
66	Charges financières			
(...)				
67	Charges exceptionnelles			
(...)				
68	Dotations aux amortissements			
(...)				
014	Atténuations de produits			
(...)				
042	Opé. D'ordre de transfert entre sections			
(...)				
TOTAL GENERAL				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisation incorporelles	
(...)		
21	Immobilisation corporelles	
(...)		
23	Immobilisation en cours	
(...)		
45...1	Opé. et de tiers	
(...)		
TOTAL GENERAL		

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement et par immobilisation créée ou par opération.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 042 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 042 / recettes de fonctionnement	%

AUTRES ELEMENTS

D'INFORMATION

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a) Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C.1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C. Les personnes détachées sur un emploi fonctionnel doivent également être comptabilisées dans leur filière d'origine.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE
RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
AGENT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	1	33 636.34 €
TOTAL GENERAL		1	33 636.34 €

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 – LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière						

TARIFS DE STATIONNEMENT PAYANT
PARKING SOUTERRAIN DU FORUM DES TROIS GARES

I CAUTION (imputation 165)

Par badge d'identification et d'accès au parking 20 €

II LOCATION EMPLACEMENTS (imputation 7083)

Tarification location	Tarif mensuel par place
de 1 à 4 place(s)	54,00 €
de 5 à 10 places	50,00 €
de 11 à 30 places	45,00 €
plus de 30 places	38,00 €
véhicules 2 roues	35,00 €

(Tarifs applicables selon délibération du 27 juin 2005 et du 7 novembre 2005)

ARRETE - SIGNATURES

35

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES : **Pour** :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : **le 13 juin 2016**

, le **20 juin 2016**

Présenté par le Maire,
 A **LAON**
 Le Maire **Antoine LEFEVRE**,

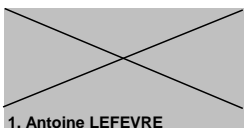


Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session

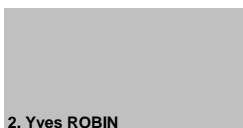
A **LAON**

, le **20 juin 2016**

Les membres du conseil municipal,



1. Antoine LEFEVRE



2. Yves ROBIN



3. Nicole GIRARD



4. Eric DELHAYE



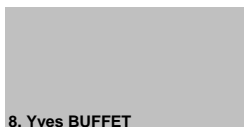
5. Marie France DOYER



6. Philippe MOZIN



7. Michèle HERVY



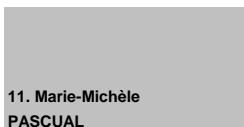
8. Yves BUFFET



9. Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN



10. Béatrice LEBEL



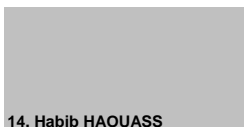
11. Marie-Michèle PASCUAL



12. Dominique VALISSANT



13. Philippe PARCHEMINIER



14. Habib HAOUASS



15. Marlène PAULMIER



16. Yves LEVENT



17. Annick VENPUYWELDE



18. Françoise CATILLON



19. Anne-Marie SAUVEZ



20. Sylvie LETOT



21. Suzanne BUIRE



22. Laurent FOURNIER



23. Philippe CERVI



24. Antoine CUVILLIER



25. Rénaud FAVEREAUX



26. Cathy CHATELAIN



27. Béatrice LAGNEAU



28. Fawaz KARIMET



29. Christine CAZENEUVE



30. Damien DELAVENNE



31. Séverine DUPONT



32. Yan RUDER



33. Hervé TELLIER



34. Aude BONO



35. Marie SOLLER-REGIS

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le..... et de la publication le

A **LAON** , le.....